

# Sommaire n° 1546 du 15.12.2017

## 1 Divers

[Une solution pour le nouveau forfait pour charges sur les ‘bénéfices’](#)

## 3 TVA

[La limitation des ‘travaux immobiliers pour compte propre’ est entrée en vigueur](#)

## 5 Précompte mobilier

[Perception du Pr.M. : pas de report sur la personne morale assujettie à l’IPM ?](#)

## 7 Revenus mobiliers

[‘Taxe sur l’épargne’ : légalisation de l’élargissement des fonds visés](#)

## 9 Région wallonne

[Droit de vente : suppression du taux de 15 % et instauration d’un abattement](#)

## EN BREF

### 12 Jurisprudence

#### Impôts sur les revenus

- [Art. 49 CIR 92 - Imputation des frais professionnels après cessation d’activité - Trib. Bruges, 23 mai 2017](#)
- [Art. 267 CIR 92 - Moment de la déduction du précompte mobilier - Trib. Bruges, 27 février 2017](#)
- [Art. 378 CIR 92 - Signature d’un pourvoi : quand la règle dérogatoire est-elle applicable ? - Cass., 8 septembre 2017](#)

### 13 Circulaires

- [Travaux publics. Indemnités compensatoires de pertes de revenus. Exonération](#)
- [TVA. Taux. ‘Jeu d’évasion’](#)

### 13 Décisions administratives

- [Précompte immobilier. Exonération. Parents d’accueil](#)

### 14 Livres

- [Droit fiscal en 2017](#)

### 14 Décisions anticipées

- [Avantages sociaux. ‘Des noix comme en-cas’](#)

### 15 Divers

- [Union européenne - Première liste ‘européenne’ des paradis fiscaux](#)

### 15 [Journal officiel de l’UE](#)

### 15 Au Moniteur

- [5 au 11 décembre 2017](#)

